

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°R53-2021-059

PUBLIÉ LE 27 MAI 2021

Sommaire

préfecture de région /

R53-2021-05-27-00001 - Arrêté portant démission d'office de Mme Catherine Blein de son mandat de conseillère régionale de Bretagne (2 pages)

Page 3

préfecture de région

R53-2021-05-27-00001

Arrêté portant démission d'office de Mme Catherine Blein de son mandat de conseillère régionale de Bretagne



ARRÊTÉ portant démission d'office de Mme Catherine BLEIN de son mandat de conseillère régionale de Bretagne

Le préfet de la région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine

Vu le code électoral, notamment son article L.341;

Vu le code pénal, notamment son article L.131-26;

Vu le code de procédure pénale ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 28 octobre 2020 portant nomination de M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité ouest, préfet d'Ille et Vilaine ;

Vu l'élection de Mme Catherine BLEIN le 13 décembre 2015 au mandat de conseillère régionale de Bretagne ;

Vu la décision du 6 février 2020 rendue par le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc condamnant Mme Catherine BLEIN à un an d'emprisonnement avec sursis et trois ans d'inéligibilité ;

Vu l'arrêt du 13 avril 2021 rendu par la cour d'appel de Rennes confirmant la peine d'inéligibilité de trois ans et condamnant Mme Catherine BLEIN à une amende de 1 500 € ;

Considérant que cette condamnation constitue une cause d'inéligibilité survenue postérieurement à l'élection, pour laquelle le préfet de région est tenu de déclarer démissionnaire d'office la conseillère régionale concernée;

Considérant que Mme Catherine BLEIN disposait de cinq jours à compter du prononcé de l'arrêt, soit jusqu'au 18 avril 2021 pour se pourvoir en cassation, en l'absence de quoi la condamnation devenait définitive ;

Considérant qu'aucune déclaration de pourvoi n'a été déposée dans le laps de temps imparti auprès du greffe de la Cour de cassation ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales

ARRÊTE

<u>Article 1^{er}</u>: Mme Catherine BLEIN est déclarée démissionnaire d'office de son mandat de conseillère régionale de Bretagne.

.../...

DCTC:BCLI
Tél: 0 821 80 30 35

www.ille-et-vilaine.gouv.fr 3 avenue de la Préfecture, 35026 Rennes Cedex 9 1/2

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours au Conseil d'Etat dans les dix jours de sa notification à l'intéressée. L'exercice de ce recours éventuel n'a pas pour effet de suspendre l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Le secrétaire général pour les affaires régionales et le président du conseil régional de Bretagne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Rennes, le 2 7 MAI 2021

Le Préfet,

Emmanuel BERTHIER

Tél: 0 821 80 30 35 www.ille-et-vilaine.gouv.fr

3 avenue de la Préfecture, 35026 Rennes Cedex 9